



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Contrat de relance et de
transition écologique**

**FRANCE
RURALITÉS** 

Webinaire d'informations

Jeudi 25 janvier 2024, 16h00

- **Sujet 1 – Appel à projets Fonds mobilités actives**
 - *M. Victor LE ROUX, DDTM, chargé de mission mobilités et transition écologique*

- **Sujet 2 – Fonds pour le développement de la vie associative**
 - *M. Jérôme DE MICHERI, chef du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)*
 - *Mme Valérie SEGUINOT, conseillère jeunesse*



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

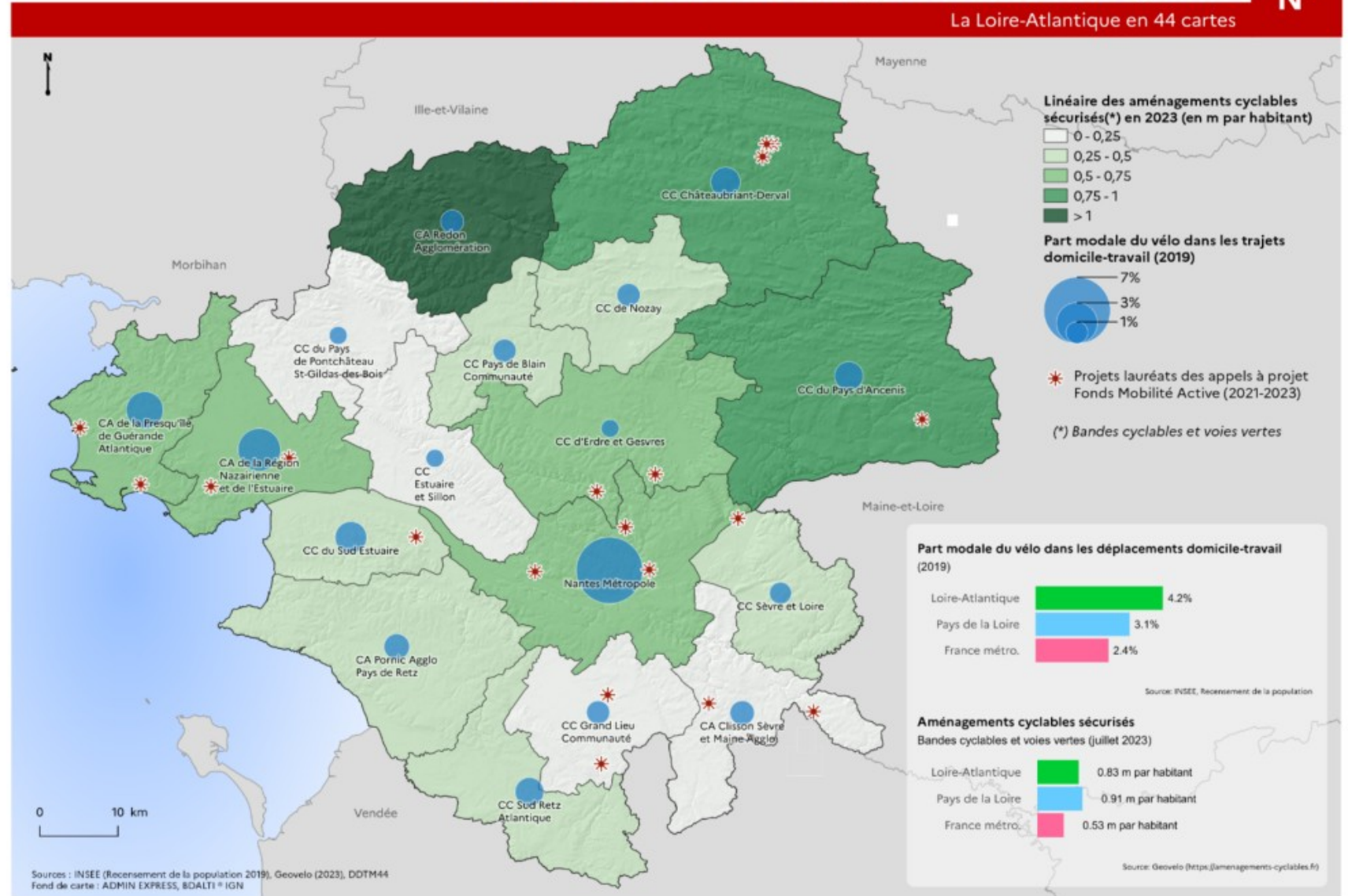
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires et de la mer de la Loire-Atlantique

APPEL À PROJETS

Fonds mobilités actives

7^e édition



État des lieux des mobilités actives et lauréats des éditions FMA précédentes

Calendrier

- Lancement AAP :
22 novembre 2023
- Date limite de dépôt des dossiers :
8 mars 2024
- Annonce des lauréats :
juillet 2024

→ [lien pour candidater](#)

Objectifs

- Soutien financier aux MO dans la réalisation de leur itinéraires cyclables sécurisés et résorption de discontinuités d'itinéraires
- Relier dans les meilleures conditions de sécurité les zones d'emploi, d'habitat, d'établissements scolaires, les PEM sur tous les territoires ruraux, urbains, périurbains

Porteurs éligibles

- Ouvert à tous les maîtres d'ouvrages publics (collectivités y compris département ; EPCI ; AOM)
- Sauf collectivité membre d'un territoire lauréat à l'AAP territoires cyclables (CCEG lauréate en 2023 en Loire-Atlantique)

→ À noter, plusieurs dépôts de projets sont possibles par collectivité. Un seul dossier par itinéraire.

Points d'attention

- Inscription dans une politique cyclable cohérente (stratégie à l'échelle de l'AOM privilégiée)
- Respect des recommandations techniques du CEREMA

Types de projets éligibles

- **Discontinuité cyclables** : ouvrages d'art et points noirs de circulation
- **Itinéraire sécurisé** : aménagement cyclable sécurisé en site propre de moins de 15km de longueur (voies vertes et pistes cyclables)

→ **L'assiette éligible comprend seulement les aménagements sécurisés en site propre**

→ **Test éligibilité**

Points d'attention

- Pour les deux types de projet, la **qualité des aménagements** et la **logique d'itinéraire complet** seront privilégiés lors de l'instruction
- En cas de discontinuités, les aménagements proposés devront être compatibles avec les trafics routiers et vitesses pratiquées

Caractéristiques des projets présentés

- Calendrier :
 - les travaux ne peuvent pas être notifiés avant l'annonce des lauréats
 - les projets sont a minima au stade d'études préliminaire
 - mise en service 48 mois maximum après l'annonce des lauréats
- Cohérence du projet avec la politique cyclable locale
- Diagnostic territorial illustré
- Impacts sur les déplacements du quotidien
- Politique d'entretien

Critères d'évaluation

- Gouvernance
- Qualité technique

Priorités de sélection

- Territoires peu denses ou peu dotés en aménagements cyclables
- Désenclavement de populations fragiles (QPV)
- Desserte de gares, PEM et établissements scolaires
- Collectivités engagées dans le programme ACV ou PVD

Taux d'aide

- 15 % maximum du montant de l'assiette éligible HT pour les projets en secteur dense
- 50 % maximum pour les projets situés en secteur peu et moyennement dense
- Bonus Quartier prioritaire politique de la ville
 - 25 % en secteur dense
 - 60 % en secteur peu et moyennement dense

Assiette éligible

- Les dépenses éligibles concernent seulement les aménagements cyclables en site propre
- Aide demandée ne pourra être inférieure à 100 000 €HT pour tout projet, exemple :
 - Secteur dense : 670k€ HT min.
 - Bonus QPV : 400k€ HT min.
 - Autre secteur : 200k€HT min.
 - Bonus QPV : 170k€HT min.

Autres programmes de financement des mobilités actives

- **Fonds Vert :**

- mobilité rurale (services vélo ; stratégie ; etc. pour les EPCI hors Nantes Métropole et Saint-Nazaire Agglo) ;
→ Liens vers le [cahier d'accompagnement](#) et pour candidater au [fonds vert mobilité rurale](#)
- zones à faibles émissions (financement d'infrastructures cyclables possibles dans l'aire d'attraction de la ZFE-M de Nantes Métropole)
→ liens vers le [cahier d'accompagnement](#) et pour candidater au [fonds vert ZFE-M](#)

- **AAP Territoires cyclables** plus d'informations à *venir en avril 2024*

Pour information : l'AAP FMA CC vient en complément des dotations de soutien à l'investissement (DSIL ; DETR ; DSID...). Ces dotations peuvent être utilisées pour financer des types d'aménagements cyclables non éligibles à l'AAP ou cofinancer si l'aménagement est particulièrement structurant

Plus d'informations

Contact : ddtm-spcd-tt@loire-atlantique.gouv.fr

Site de la préfecture : [rubrique mobilité durable](#)

Site du ministère de l'Écologie : [Foire aux questions](#)

Rencontres de pré-dépôt jusqu'au 8 février 2024

Qui contacter : di.sial.dreal-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

www.loire-atlantique.gouv.fr

QUESTIONS





PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fonds pour le Développement de la Vie Associative

Direction des services départementaux de l'éducation nationale
Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

FDVA: qu'est-ce que c'est?

1

FDVA1 - FORMATION DES BÉNÉVOLES



Le FDVA1 permet de soutenir financièrement les actions de formation organisées par l'association à destination de leurs bénévoles (bénévoles dirigeants, bénévoles réguliers ou nouveaux bénévoles)

Formation des bénévoles

- tous secteurs **sauf sportif**
- 1 appel à initiatives régional annuel
- Des demandes déposées (et instruites) au plan départemental (associations départementales ou infra) ou régional (associations régionales)

2

FDVA2 - FINANCEMENT GLOBAL OU NOUVEAUX PROJETS



Le FDVA2 permet de soutenir:

- le fonctionnement et le développement global de l'association
- ou les projets d'appui aux associations ou d'innovation sociale

Fonctionnement et aide aux projets

- **tous secteurs**
- 2 appels à initiatives annuels:
 - L'un régional (DRAJES)
 - l'autre départemental (44)

Bilan des campagnes 2023 en Loire-Atlantique

FDVA1

FDVA1 annuel

- **38** associations financées sur 61 demandeuses (**62 %**)
- 59 actions retenues sur 86 (69 %)
- **1 711 €** en moyenne par association

FDVA1 pluriannuel (depuis 2022)

- 8 associations en année 2 de CPO pour 19 500 €
- **8** nouvelles CPO proposées (sur 15 demandes)
- **2 250 €** en moyenne par association pour les nouvelles CPO

FDVA2

- **257** associations financées sur 400 demandeuses (**64 %**)
- 257 actions retenues sur 425 présentées (60%)
- 175 soutiens au fonctionnement et 82 aux projets (32 %)
- **2 583 €** en moyenne par association

Enveloppes financières

- FDVA1: 102 500 €, **soit 83 000 €** disponibles pour toutes les nouvelles demandes (CPO 2022-2024 déduites)
- FDVA2: **663 795 €**

11 mars à midi: date limite de dépôt des dossiers
N'hésitez-pas à diffuser l'information!

Vos contacts

Jérôme DE MICHERI - délégué départemental à la vie associative

Christine PAQUELET – conseillère – tél: 02 40 12 81 29

Emilie KERGREIS – assistante – tél: 02 40 12 81 43 - ddva44@ac-nantes.fr

Pour consulter les appels à initiatives et les outils: [cliquer ici](#)

FDVA1	FDVA2
Appel à projets FDVA1 régional	Appel à projets FDVA2 régional Appel à projets FDVA2 départemental



Guid'Asso

Loire-Atlantique



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire-Atlantique
Service départemental à la jeunesse, à
l'engagement et aux sports





Guid'Asso
Réseau national d'appui

**Sens et
principes du
dispositif**



Guid'Asso
Réseau national d'appui

: nouveau réseau d'appui pour les associations

Qu'est-ce que Guid'Asso?

Un réseau national d'acteurs composé d'associations et de collectivités locales **labellisées par l'Etat** et animé par des coordinations départementales.

Qui peut en bénéficier?

Tous les bénévoles associatifs, en particulier les bénévoles dirigeants. Le service est gratuit et ouvert à tous.

Que peut apporter Guid'Asso aux bénévoles?

- Des informations et des ressources sur le fonctionnement des associations
- Un premier accompagnement généraliste ou thématique en réponse à une problématique posée.

Déploiement

- **2019-2021** : préfiguration nationale puis sur trois régions, co-construction Etat/Le Mouvement Associatif
- **2022**: lancement en Pays-de-la-Loire
- **Mars 2022**: création de la cellule d'animation départementale (DSDEN-SDJES, FAL 44 et CDOS 44) suite à un appel à initiatives
- **Octobre 2022**: état des lieux départemental -218 acteurs contactés et 31 questionnaires exploités
- **2023**: installation du comité stratégique départemental, premières labellisations et temps d'animations du réseau



Principaux constats en Loire-Atlantique:

- Un secteur associatif dynamique: 30 000 associations actives, 44 000 salariés... mais qui est confronté à d'importantes difficultés: **repli du bénévolat** suite à la crise sanitaire, adaptation à la transition écologique, fragilités économiques...
- Une implantation territoriale déséquilibrée des acteurs de l'appui aux associations, avec **une faible présence au sud, au nord-ouest et à l'est du département.**
- Une **fragilité des modèles socio-économiques** de ces acteurs
- Une dynamique de réseau à construire avec des besoins de structuration, d'articulation et **d'interconnaissance** pour ce réseau.
- Des besoins **de formation et d'outillage** des acteurs.

Objectifs

- **Améliorer le service offert aux bénévoles:** plus visible et lisible, en prise avec les enjeux actuels des associations
- **Renforcer le maillage territorial** des acteurs de l'appui
- **Soutenir la montée en compétences** des acteurs de l'appui
- **Animer un réseau départemental** favorisant l'interconnaissance
- Construire et partager **une stratégie partenariale** pour l'appui à la vie associative locale

Plus-values du réseau



Pour les
structures
labellisées



Pour les
bénéficiaires

Visibilité & reconnaissance

Interconnaissance

Kit de communication

Formations

Echanges de pratiques

Boîte à outils

Soutien technique & pédagogique

Veille d'informations

Appui financier
(Accompagnateurs généralistes)

Proximité de l'accueil

Cartographie des acteurs

Accès gratuit

Orientation vers le
bon interlocuteur &
fluidité des parcours

Informations actualisées

Accompagnement personnalisé

Fiches pratiques et outils

Montée en compétences



Guid'Asso

Réseau national d'appui

**Organisation
et fonctionnement
du réseau**

Le cadre national du label

4 missions complémentaires pour appuyer les associations → 4 labels
Guid'Asso

Une marque déposée pour une même identité graphique



Orienté les associations vers les structures d'appui



Délivre les informations de base sur les fondamentaux sur la vie associative



Accompagne les associations de façon transversale sur tous les sujets vie associative



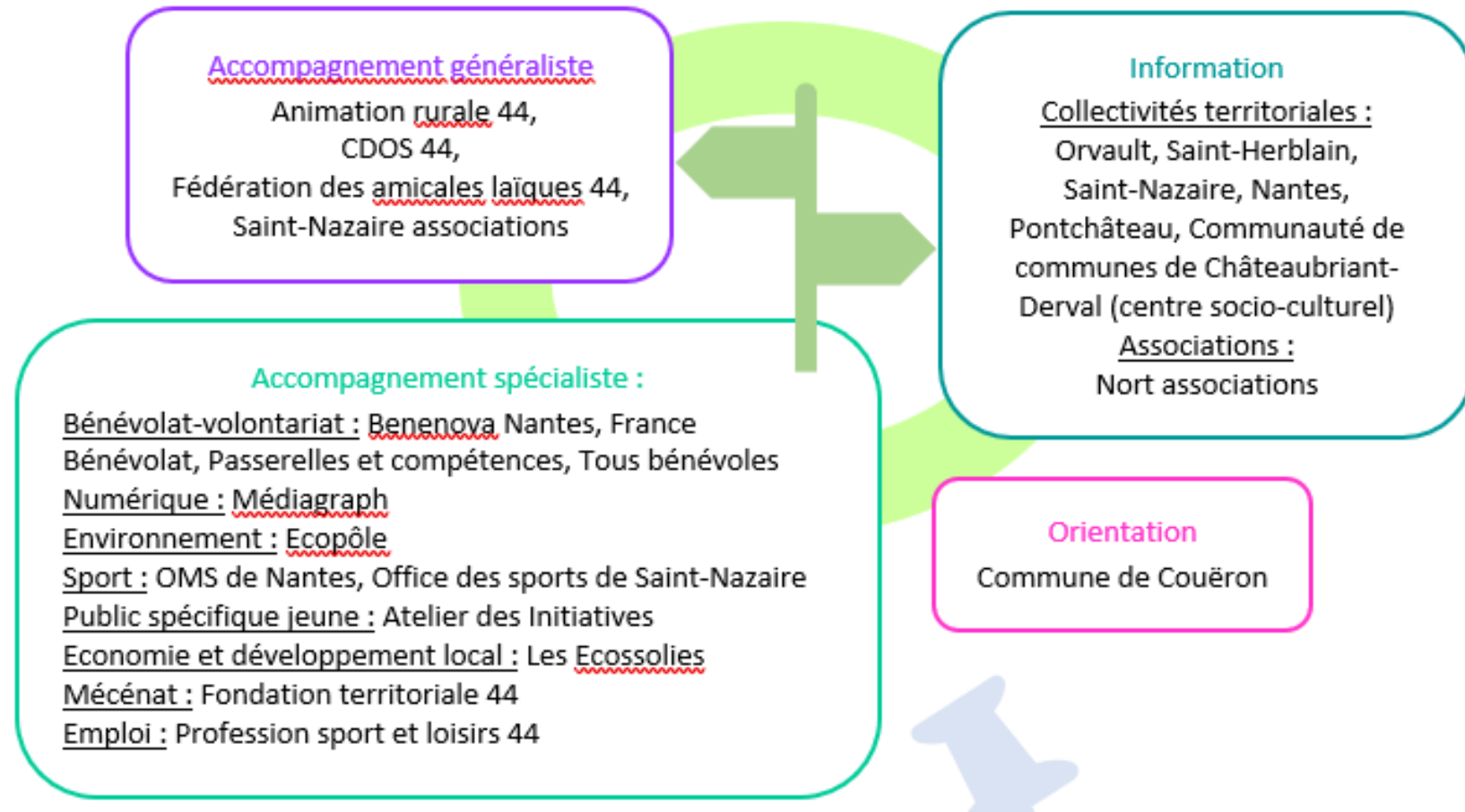
Accompagne les associations sur un secteur d'activité particulier ou sur une thématique

Une charte d'engagements réciproques

2 unités de postes FONJEP pour chaque label Accompagnement généraliste

24 structures labellisées en 2023

<https://guidasso-pdll.gogocarto.fr/map#/carte/@47.41,-1.09,9z?cat=all@e9i10l>



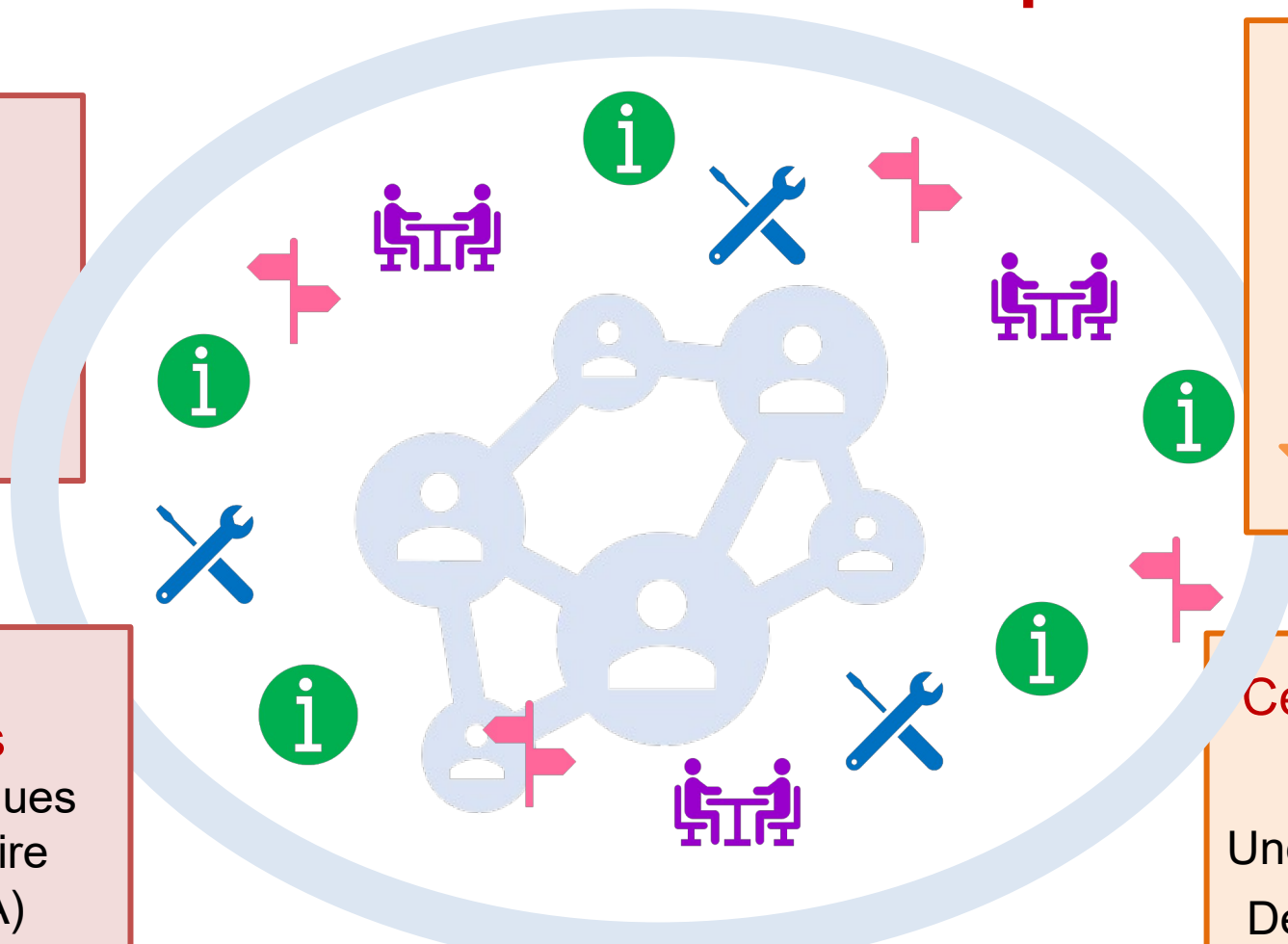


Objectifs pour le fonctionnement du réseau départemental

Mutualisation et partenariats
Interconnaissance
Échange d'outils
Projets partagés

OBJECTIFS

Montée en compétences
Échange de pratiques
Veille réglementaire
(appui du CRVA)
Formations régionales et départementales



Structures labellisées
Interactions
Partage de compétences et de ressources
Projets mutualisés

ACTIONS

Cellule d'animation du réseau
Une rencontre annuelle
Des visioconférences
Un appui aux projets

    Structures labellisées



La réserve civique : plateforme publique de l'engagement qui met en relation des organisations publiques (collectivités territoriales, établissements publics) ou des associations avec des personnes (à partir de 16 ans) qui souhaitent se porter occasionnellement bénévoles à des missions d'intérêt général pour construire une société plus résiliente et solidaire (plus de 10 domaines d'actions).

Aujourd'hui en France, plus de 510 000 bénévoles sont inscrits sur la plateforme. En Loire-Atlantique il y a à ce jour plus de 400 missions en ligne et plus de 2 000 bénévoles qui sont actuellement recherchés.



Pourquoi les collectivités rejoignent JVA ?:

- **Une plateforme gratuite en constante évolution, avec une page dédiée**
- **Gérer des situations de crise, d'urgence et/ ou des grands évènements en trouvant rapidement des renforts**
- **Recruter rapidement des bénévoles, mobiliser les habitants afin de faire vivre la solidarité locale et favoriser le bénévolat de proximité**
- **Donner de la visibilité à vos actions**
- **Bénéficier des grandes campagnes nationales de mobilisation (recrutement assesseurs élections, canicule, Septembre pour apprendre, Noël ensemble.....)**

[Bénévolat près de chez moi](#)

[À distance](#)

[Associations](#)

[Centre d'aide](#)

Je veux être utile

Devenez
bénévole

 [Trouver une mission de bénévolat](#)



QUESTIONS





**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Merci pour votre attention

Pour toute question, ou suggestion de sujet à inscrire à l'ordre du jour d'un webinaire, vous pouvez contacter :

Béatrice CHARRIER, chargée de projet soutien aux territoires,
préfecture de la Loire-Atlantique

pref-appui-territoires@loire-atlantique.gouv.fr

Retrouvez les supports des précédents webinaires sur le site internet de la préfecture :
<https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Appui-aux-territoires/Webinaires-d-information-aux-collectivites/Webinaires-d-information>